

Le 18 décembre 2017

## Un particulier envisage de léguer à la Ville ses parts de la Villa Gayet, patrimoine culturel et touristique d'exception

Ce lundi 18 décembre en séance du conseil municipal, la Ville devrait accepter une donation hors du commun d'un particulier : **des parts de la Villa Gayet ou domaine de Valensolles, situé au 32-34 avenue de Valensolles** (le reste de ces parts demeurant la propriété d'un autre particulier).

Ce domaine présentant un « *intérêt patrimonial incontestable* » d'après les architectes des bâtiments de France (seules 1900 villas de ce type sont protégées et ouvertes à la visite en France), la Ville pourrait éventuellement en faire l'acquisition afin de **l'ouvrir au public et de renforcer ainsi son attrait touristique** dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire.

### Des décors et meubles d'origine pour une villa unique

Bâtie entre 1900 et 1908 par l'architecte Pierre Blein à la demande d'Alfred Gayet, ingénieur des mines et inventeur du procédé d'extraction et d'enrichissement de l'or, **la propriété est classée au titre des Monuments historiques depuis 2007** (maison d'habitation, parc, petite maison d'habitation, bâtiment d'usine désaffecté et pigeonnier).

La villa d'environ **1600 m<sup>2</sup>** comprend quatre niveaux distincts : rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> étage constitués de grands volumes décorés et meublés, combles et cave (sous-sol). **Son décor et ses meubles sont d'origine.**

La maison est **décorée selon le style « Art Nouveau » par des artistes de renom** : décors peints de Guillermin et Mangier, vitraux de l'atelier Thomas, faïences des ateliers Boulanger et de Villeroy et Bosch, Boulanger (décorateur), Luizet (architecte paysagiste), Barret (architecte paysagiste).



CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

